

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE  
**La Libre**

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

**L**a Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI<sup>e</sup> siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

**LE SOIR**

## Soignies attire un nouveau renfort

**CTV**  
ANTENNE CENTRE TELEVISION

## Revue de presse du mercredi 24 juin 2026

## HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

**LA GAZETTE**  
NOUVELLE



# Les festivals et les courses inquiètent les autorités

## VAGUE DE CHALEUR

Le Centre de crise a lancé la phase d'alerte pour la canicule. Aucune mesure ne sera imposée, seul le "bon sens" est mobilisé.

**L**a Belgique traverse un épisode météorologique particulièrement torride. L'Institut royal de météorologie (IRM) a placé l'ensemble du pays sous alerte orange à partir de jeudi. Au niveau national, la phase d'alerte a été déclenchée mardi par le Centre de crise national (NCCN), après concertation avec des représentants des autorités fédérales et fédérées. Pour autant, les autorités refusent de parler de "situation catastrophique". Leurs recommandations formulées s'inscrivent dans ce que les différents organes concernés quali-

fient de "bon sens".

Il n'y aura pas de grand "plan climatiseurs", de restrictions d'eau, de distribution de rafraîchissements dans les gares, d'opérations d'ombrage des rues ni d'obligation de télétravail. Durant cette semaine où le mercure pourrait, selon les prévisions, atteindre localement 38 degrés, il est simplement recommandé de toujours avoir une bouteille d'eau à portée de main, surtout si vous risquez de rester bloqué dans les embouteillages. Le NCCN invite également la population à être attentive aux personnes

vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.).

### ■ "Prenez soin"

"Nous déclenchons aujourd'hui la phase d'alerte afin que chacun puisse prendre à temps les mesures nécessaires pour protéger la population contre la chaleur des prochains jours", insiste Frank Vandenbroucke (Vooruit), ministre fédéral de la Santé. "Notre conseil est clair: soyez prudents. Buvez suffisamment d'eau, évitez le soleil pendant les heures les plus chaudes de la journée, limitez les efforts physiques intenses, restez au frais et rafraîchissez votre logement. Et pensez également aux autres. Une petite visite, un coup de fil ou un coup de main peuvent faire une

grande différence pour les personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes seules ou les enfants."

Si la réunion du Centre de crise n'a débouché sur aucune annonce de mesures contraignantes, elle n'a pas pour autant été inutile, nous assure-t-on. La rencontre a permis de renforcer la collaboration et la coordination entre les différents acteurs afin qu'ils soient prêts à agir de concert si la situation venait à se dégrader.

### ■ Vigilance sur la foule

Ce que les communications officielles qui ont suivi la réunion n'ont pas mentionné, c'est l'inquiétude croissante à l'approche des grands événements prévus cette se-

maine. Des milliers de personnes vont se retrouver, en fin de semaine, dans des conditions propices aux coups de chaleur. Au sein de foules compactes, la température ressentie peut grimper davantage, surtout lorsque le public est alcoolisé et dans une ambiance festive.

**À ce stade, aucune interdiction n'a été prise comme cela a été fait en France.**

À Bruxelles, par exemple, le festival Couleur Café accueille traditionnellement quelque 25 000 personnes par jour. L'ambassadeur américain Bill White prévoit également une "super fête" au parc du Cinquante-naire samedi soir pour célébrer les 250 ans de l'indépendance des États-Unis. Environ 5 000 invités sont attendus. Vendredi, les courses de 5 et 9 kilomètres de la Run Forest réuniront également de nombreux participants. Les coureurs franchiront cette année la ligne d'arrivée dans la salle de concerts de Forest National.

## ■ Accès à l'eau

Du côté de safe.brussels,, on indique que les communes sont invitées à prendre contact avec les organisateurs d'événements en

plein air sur leur territoire afin qu'ils mettent en place des mesures de prévention, notamment en garantissant un accès suffisant à l'eau et en adaptant, si nécessaire, les parcours ou les dispositifs d'accueil.

Mais la capitale ne sera pas la seule à être sous surveillance. Le Paradise City Festival, qui avait accueilli 45 000 personnes en trois jours en 2025, fera à nouveau vibrer le château de Ribaucourt, dans le Brabant flamand.

En Wallonie, on peut citer les CrowdStrike 24 Hours of Spa, rendez-vous mondial de l'endurance automobile organisé sur le circuit de Spa-Francorchamps du 24 au 28 juin, le Tournai Jazz Festival, qui avait attiré 12 000 festivaliers l'an dernier, ou encore la grande randonnée de la Marche européenne du souvenir et de l'amitié (MESA), à Marche-en-Famenne.

En Wallonie, on peut citer les CrowdStrike 24 Hours of Spa, rendez-vous mondial de l'endurance automobile organisé sur le circuit de Spa-Francorchamps du 24 au 28 juin, le Tournai Jazz Festival, qui avait attiré 12 000 festivaliers l'an dernier, ou encore la grande randonnée de la Marche européenne du souvenir et de l'amitié (MESA), à Marche-en-Famenne.

À ce stade, aucune annulation n'est envisagée. Il n'a pas non plus été décidé, comme cela a été le cas dans certains départements français lors de la Fête de la musique, d'interdire la vente d'alcool. Mais au vu des discussions en coulisses, il n'est pas exclu que certaines autorités locales fassent des annonces pour des mesures complémentaires.

**Gauvain Dos Santos**

# Cours suspendus et examens maintenus

## ENSEIGNEMENT

Face aux fortes chaleurs, les écoles invitent les parents à garder les enfants à la maison dans la mesure du possible.

**P**hase d'alerte pour canicule enclenchée et "forte chaleur - code orange" jusqu'au vendredi 26 juin... Les écoles ont bien compris que ça aller chauffer. Les communications se multiplient à l'attention des parents: cours suspendus l'après-midi, sorties scolaires annulées ou reportées, adaptation des activités.

*"Si les conditions d'apprentissages ne sont plus objectivement acceptables, au cas par cas, les directions décident avec le préfet de zone d'adapter les horaires voir de suspendre les cours. Mais les écoles restent ouvertes et des activités pédagogiques adaptées sont organisées durant toute la journée pour les élèves présents. Si des parents désirent ne pas mettre les enfants en matinée, ce sera aussi considéré comme une absence justifiée",* indique Cécile Marquette, porte-parole de WBE. Schaerbeek invite aussi les parents à garder les enfants à la maison et suspend les cours l'après-midi dans ses écoles communales. Dans une école à Brugelette, les cours sont suspendus toute la journée. La Ville de Liège a fait le même choix.

En revanche, aucune école n'a décidé d'annuler les épreuves internes ou certificatives externes (le CE1D se termine jeudi) estimant qu'en matinée les températures restent sup-

portables. *"Il n'y a toujours pas de communication claire. C'est d'autant plus déplorable qu'une de mes déléguées en maternelle était sortie avec les enfants car il faisait un peu moins chaud à l'extérieur et a été rappelée par la direction pour qu'elle continue les apprentissages",* réagit Fabrice Pinna, délégué régional de la CSC-Enseignement à Bruxelles. *"À partir du moment où le pays passe en code orange, il aurait fallu suspendre les cours l'après-midi et organiser un accueil car on a bien conscience que tous les parents ne peuvent pas garder les enfants mais une fois de plus, c'est le prof qu'on met au front pour pallier les manquements de la FWB. Je crains qu'il faille un drame pour que Valérie Glatigny prenne conscience du danger dans lequel elle place les enfants et les ensei-*

***"Le pays passe en code orange. Il aurait fallu suspendre les cours l'après-midi partout."***

gnants."

La ministre de l'Éducation ne prévoit pas donner des consignes supplémentaires que les recommandations de la circulaire et assure qu'il n'est pas question de mettre la santé de qui que ce soit en danger.

Les PO sont chargés d'appliquer le code du Bien-être au travail sur base notamment des recommandations de l'IRM. *"En France, c'est l'État qui est l'employeur et peut décider de suspendre les cours",* nuance Valérie Glatigny

# Incendie chez Cometsambre : l'impact environnemental est avéré

## OBOURG

Les risques sont liés aux retombées atmosphériques. Le ministre se veut rassurant quant à la santé publique.

**L'**incendie survenu le 8 juin dernier sur le site de Cometsambre, à Obourg, continue de susciter quelques interrogations. Des questionnements qui ont été formulés à l'attention notamment du ministre de la santé et de l'environnement, Yves Coppieters (Les Engagés), par le député quaregnonnais Jean-Pierre Lépine (PS). Objectif, obtenir des informations relatives au suivi de cet important brasier, qui n'avait heureusement fait aucune victime.

**“L'ampleur des retombées reste en cours d'évaluation.”**

Le ministre a rappelé la très vive réactivité des équipes présentes sur le site, notamment via la société de gardiennage G4S qui surveille le site via des caméras. Il n'a fallu que six minutes, selon les premières estimations, pour que les équipes d'interventions internes se mettent en place.

Couplée aux services de secours de la zone Hainaut-Centre, la mobilisation avait été efficace et avait permis de circonscrire l'incendie à une zone limitée.

Selon l'analyse des images des caméras de surveillance, tout s'oriente vers un problème lié à la présence d'une batterie au lithium. *“On observe clairement, à 20 heures 40, le départ du feu, avec une source d'ignition caractéristique d'une telle batterie. En quatre minutes, tout prenait déjà une ampleur considérable, dans un tas de 400 tonnes de broyat de voitures”,* confirme le ministre. *“Cet événement a entraîné l'émission de fumées et de produits de combustion, à l'origine d'un panache atmosphérique avec retombées dans l'environnement proche.”*

### Les investigations se poursuivent

Les conditions météorologiques, caractérisées par l'absence de précipitations, ont favorisé une dispersion plus étendue de ces polluants. *“L'impact sur le mi-*

*lieu environnant a fait l'objet d'une analyse par l'ISSEP, avec l'appui de la Cellule d'appui aux situations d'urgence – le CASU – de l'INERIS – l'Institut national de l'environnement industriel et des risques français – avec laquelle notre administration a un accord de collaboration. À ce stade, les investigations se poursuivent afin de caractériser précisément la nature et l'ampleur des retombées – matières particulaires, métaux, composés organiques volatils.”*

Les résultats analytiques ne sont, à ce jour, pas encore disponibles et ne per-

mettent dès lors pas de conclure définitivement quant au niveau de contamination, précise encore Yves Coppieters. *“S'agissant de l'eau, aucun risque d'atteinte aux captages d'eau potable n'a été identifié. Ceux-ci sont situés en dehors de la zone d'impact et bénéficient d'une protection naturelle liée à la profondeur des nappes exploitées. Il n'existe donc pas de risque immédiat pour l'approvisionnement en eau de distribution.”*

Les eaux d'extinction ont quant à elles été intégralement confinées dans un bassin de rétention d'une

capacité de 1500 mètres cubes présent sur le site. Elles sont actuellement traitées via la station d'épuration avant leur rejet dans la Haine. *“Un suivi spécifique sera organisé en concertation avec les services compétents. Anticipant peut-être une question, je préciserai que, comme chaque fois sur ce site, les services d'intervention n'ont utilisé que de l'eau et qu'une contamination par des mousses d'extinction n'est donc pas à craindre.”*

### Impact environnemental avéré

Le ministre confirme qu'en matière de santé publique, *“aucun impact aigu sur la population n'a été observé. Par mesure de précaution, il a toutefois été recommandé aux riverains de procéder au nettoyage des surfaces exposées et de laver les fruits et légumes issus de productions locales. En conclusion, l'impact environnemental est avéré, mais apparaît à ce stade principalement lié aux retombées atmosphériques, dont l'ampleur reste en cours d'évaluation. Les dispositifs de surveillance mis en place permettront de préciser rapidement les risques éventuels pour l'environnement et la population.”*



Un important incendie s'était déclaré sur le site Cometsambre d'Obourg. © D.R.

# Les urgences de Constantinople fusionnent avec celles de Kennedy dès le 1er juillet

## MONS

Le projet s'inscrit dans une logique de réorganisation des soins de santé et de mutualisation des ressources disponibles.

**L**e changement deviendra réalité le 1er juillet. Ce jour-là, le groupe hospitalier Hclora fermera les urgences du site Constantinople (ex-Saint-Joseph), dont l'activité sera désormais entièrement concentrée sur le site Kennedy (ex-Ambroise Paré). Depuis des mois, les équipes préparent ce déménagement qui s'inscrit dans une suite logique de réorganisation des services et de mutualisation des ressources disponibles.

"Concrètement, nous conservons deux sites dits "aigus", à savoir le site Kennedy et le site de Warquignies, alors que le site Constantinople a vocation à être davantage axé sur les soins ambulatoires", explique Didier Chamart, directeur médical adjoint. "L'évolution s'est faite progressivement au cours des vingt dernières années et un certain déséquilibre s'est installé entre les différents sites. Aujourd'hui, l'idée est d'aller

au bout des choses en poursuivant le changement."

Le déséquilibre est en effet manifeste. Les urgences de Kennedy enregistrent près de 60 000 passages par an, soit environ 160 patients par jour. À Constantinople, ils ne sont plus que 12 000, soit une trentaine de passages quotidiens.

**"L'objectif reste d'être plus efficient."**

Ce changement se justifie également par la nécessité de pouvoir disposer d'autant de ressources que nécessaires. "Nous faisons face à une pénurie de médecins, notamment des urgentistes. L'objectif de la réforme est aussi de pouvoir être plus efficient en regroupant les médecins là où sont les besoins", poursuit Didier Chamart.

Cette réorganisation se déroulera en deux phases.

La première entrera en vigueur au 1er juillet. "L'enjeu majeur est d'absorber le flux supplémentaire de patients tout en garantissant leur sécurité. Cela passera notamment par un tri infirmier réalisé 24 heures sur 24, permettant de catégoriser les patients selon le degré d'urgence et d'accélérer leur prise en charge."

Les patients ambulatoires, qui requièrent des soins mais peuvent patienter, seront orientés vers une filière courte. Les cas les plus critiques rejoindront, eux, la "salle fauteuil" afin d'être placés sous surveillance, ou les salles de déchocage lorsque le pronostic vital est engagé.

Pour ce faire, des travaux sont en cours. "Une quatrième salle de déchocage sera mise en service dans les prochains jours. Des locaux supplémentaires ont également été récupérés pour les patients couchés, à la faveur du déménagement des urgences pédiatriques." La seconde phase du projet débouchera sur la construction d'un nouveau bâtiment au-dessus des urgences.



■ Les urgences du site Kennedy se réorganisent pour accueillir les patients "résiduels" de Constantinople. © E. BFL

■ 600 m<sup>2</sup> supplémentaires

Cette nouvelle structure de près de 600 m<sup>2</sup> accueillera la filière courte. "Les patients ambulants s'y sentiront mieux car l'espace sera plus ouvert, alors que les patients dits couchés seront pris en charge un étage plus bas." Cette nouvelle structure "légère" sera construite et mise en service début 2027. "Décision a été prise de ne pas attendre que les travaux de cette ex-

tension soient terminés avant de fermer les urgences de Constantinople parce que la pénurie devient critique et qu'il était indispensable de rassembler les ressources sur le site de Kennedy."

La fermeture des urgences ne signe toutefois pas la fin de l'activité hospitalière à Constantinople. Le site est appelé à se recentrer sur les soins ambulatoires et continuera d'accueillir de nombreux services hospitaliers.

Emeline Berlier

# Les paras ont testé le death ride depuis la tour du Plan incliné

## RONQUIÈRES FESTIVAL

L'attraction sera proposée gratuitement durant le festival, du 7 au 9 août.

**D**es paracommandos s'activaient ce matin au sommet du Plan incliné de Ronquières. Pas d'alerte ennemie dans la campagne brainoise. Plutôt une envie de s'envoyer en l'air. Cet été en effet, les organisateurs du Ronquières Festival ont décidé d'offrir une expérience inédite à leur public avec l'installation d'un death ride au sommet de la tour. Les amateurs de sensations fortes pourront ainsi s'élancer sur une tyrolienne à trente mètres de hauteurs pour plonger à grande vitesse sur la terre ferme.

**“On veut mettre ce site en valeur”**

Les soldats qui encadreront cette expérience unique en son genre ont effectué tous les tests nécessaires ce mardi. Et les voyants sont au vert. La tour du Plan incliné offre tous les points d'accroche nécessaires, la

hauteur et l'angle de la chute sont suffisamment importants: le deuxième week-end d'août, les festivaliers vont pouvoir fendre l'air.

Sur place, Jean-François Guillin ne cache pas son sourire. “On a eu l'idée d'un death ride pour deux rai-

sons”, explique le co-organisateur du festival. “On trouve tout d'abord que ce magnifique site du Plan incliné n'est pas assez exploité et on cherche donc constamment des animations pour le mettre en valeur. Il y aura cette année un spectacle de mapping assuré par Dirty Monitor. Et ce death ride depuis la tour. L'autre raison, c'est de proposer un maximum d'animations aux festivaliers en dehors des con-

certs. Cette année, ça passera notamment par l'aménagement de toute une zone chill sur le festival ainsi que de nombreuses activités dans le camping.”

Les organisateurs pensaient passer par un opérateur privé. Mais l'armée belge est venue frapper à leur porte. Alors que l'Europe se met sur le pied de guerre en ces temps troublés, la Grande Muette cherche de la visibilité. “Nous al-

lons tenir un stand d'information sur le festival”, explique le commandant Renotte du centre de recrutement du Hainaut, basé à Mons. “Nous participons régulièrement à des événements destinés aux étudiants ou aux demandeurs d'emploi. Un festival de musique, c'est la première fois. Mais nous cherchons à être très accessibles au public. Nous avons donc analysé les différents festivals et côté francophone, celui de Ronquières sortait du lot, notamment en raison des dates.”

Echanges de bons procédés: les organisateurs du Ronquières Festival ouvrent leurs portes à l'armée, et celle-ci débarquera avec un death ride. L'attraction sera proposée gratuitement durant le festival. Une trentaine de personnes par heure devraient pouvoir enfourcher la tyrolienne. Premiers inscrits, premiers servis. Les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.

À noter que les campeurs pourront en profiter en exclusivité, avant que le festival ouvre ses portes au grand public...



Les paracommandos ont testé le death ride depuis le Plan incliné de Ronquières. © D.R.

Grégoire Lalieu

# Syngenta privera la commune d'une recette de 500.000 euros par an

## SENEFFE

L'annonce de la fermeture de l'entreprise aura de cruelles conséquences sur le plan social, économique et financier.

**A**u-delà des 180 emplois menacés, la fermeture annoncée du site Syngenta Chemicals de Seneffe aura également un impact direct sur les finances communales. Lors du conseil communal de lundi soir, les élus ont longuement évoqué les conséquences environnementales, économiques et budgétaires de cette décision.

Le conseiller communal

Pascal Clerincx (PS) s'est d'abord inquiété de l'avenir du site Seveso, implanté depuis près de cinquante ans à Seneffe. En rappelant le précédent de BASF, il a demandé quelles garanties seraient apportées afin d'assurer une dépollution complète des sols et la sécurisation du site lors de son démantèlement.

L'échevine Dominique Janssens a rappelé que la re-

mise en état du site était une obligation légale, inscrite dans le permis d'environnement de 2006 ainsi que dans le permis unique de 2013. Elle a également précisé que le décret wallon relatif aux sols s'applique automatiquement et que le suivi de ces obligations relève de la Région wallonne.

Autre sujet de préoccupation: les conséquences sociales et économiques de cette fermeture. La conseillère Ntuni Matondo (LB) a interrogé le collège communal sur les démarches entreprises auprès de la direction de Syngenta, l'ac-

compagnement des 180 travailleurs concernés, les répercussions pour les sous-traitants, les indépendants et les commerces locaux, ainsi que les perspectives de reconversion du site.

La bourgmestre a indiqué que la première phase de la procédure Renault avait débuté *"de manière constructive"* mais qu'aucun repreneur ne s'était manifesté à ce stade. Elle a confirmé avoir pris contact avec le cabinet du ministre de l'Économie Pierre-Yves Jeholet, tout en estimant qu'il était encore prématuré de met-

tre en place un accompa-

gnement concret des travailleurs. La fermeture aura également des répercussions importantes sur les finances de la commune. Selon les chiffres évoqués lors du conseil communal, Seneffe pourrait perdre plus de 500.000 euros de recettes fiscales par an, un manque à gagner conséquent qui pèsera sur le budget communal. Une perte qui s'ajoute aux inquiétudes liées à l'emploi et à l'avenir économique d'un des principaux sites industriels de l'entité.

Cedric Ketelair



# «JE VIS CHAQUE RALLYE AVEC LA PEUR AU VENTRE»



La voiture a continué sa course après avoir percuté le hangar. © D.R.

À chaque édition du Rallye de la Haute Senne, François, 43 ans, appréhende le passage des voitures devant chez lui. Ce dimanche, sa plus grande crainte s'est à nouveau réalisée lorsqu'un concurrent a percuté son hangar. L'organisation assure de son côté que « les mesures de sécurité ont été appliquées ».

**P**our François Varley, le Rallye de la Haute Senne n'est plus seulement une fête du sport automobile. C'est aussi une source d'angoisse qui revient chaque année devant sa porte. Dimanche, lors de la 20<sup>e</sup> édition de l'épreuve, une BMW engagée dans la course a quitté sa trajectoire et a percuté son habitation située à Petit-Roeulx-lez-Braine. Un accident qui, pour ce riverain de 43 ans, ravive un souvenir douloureux. Car ce n'est pas la première fois qu'une voiture de rallye termine sa course chez lui...

## UN PREMIER ACCIDENT

« En 2015, une voiture avait déjà quitté la chaussée à cet endroit. Elle avait détruit une partie du mur en béton qui entoure mon jardin avant de finir sa course dans mon potager », se souvient-il. Onze ans plus tard, l'histoire s'est répétée. « La voiture a perdu le contrôle de sa trajectoire. Elle a heurté la porte de mon hangar et a terminé sa course dans le fossé de l'autre côté de la route » raconte le quadragénaire. À cela s'ajoutent les dégâts provoqués dans le fossé longeant sa propriété, où la voiture a terminé sa course. Selon lui, l'impact a obstrué une buse d'évacuation des eaux, ce qui pourrait poser

problème en cas de fortes pluies.

Depuis le premier accident, François explique ne jamais aborder le passage du rallye sereinement. « Chaque année, quand je reçois le courrier annonçant le passage des voitures devant chez moi, je m'appête à vivre cette journée avec inquiétude » nous confie-t-il.

L'habitant assure avoir interpellé à plusieurs reprises les autorités communales afin d'obtenir des mesures de protection supplémentaires.

« Avant chaque édition, j'envoie un courrier au bourgmestre pour lui rappeler qu'il y a déjà eu un accident à cet endroit », déclare le Brainois. « On me répond qu'il y aura des ballots de paille. Mais pour moi, c'est insuffisant. Quand des voitures circulent à plus de 120 km/h, un ballot de paille ne protège pas une habitation. »

Au-delà des dégâts matériels, c'est surtout le sentiment de ne pas avoir été entendu qui révolte le quadragénaire. « Une première fois, c'est un accident.

Une deuxième fois, au même endroit, alors que les autorités ont été prévenues, ce n'est plus pardonnable ! » s'exclame-t-il. Il affirme néanmoins ne pas remettre en cause l'existence du rallye. « Je comprends la passion des participants et l'intérêt sportif de l'épreuve. Ce n'est pas le rallye que je remets en question. Ce que je pointe, c'est le manque de sécurité à un endroit où un accident grave s'était déjà produit. »

## « PAS DE COMMENTAIRE »

Contacté, l'organisateur du Rallye de la Haute Senne ne souhaite pas commenter davantage les circonstances de l'accident à ce stade. « Les mesures de sécurité ont été appliquées, elles sont respectées », indique-t-il. Concernant les dégâts subis par le riverain, l'organisateur précise que les démarches sont désormais entre les mains des assurances. « L'assurance va intervenir pour ce monsieur. Nous ne faisons pas de commentaire tant que l'assurance n'est pas venue », conclut-il. ■

# LE POINT D'EAU PASSE À 2,50 € : « AVEC 3 ENFANTS, C'EST UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS ! »

Alors que les températures dépassent les 30 degrés et que de nombreuses familles cherchent désespérément un endroit où se rafraîchir, la Ville de La Louvière prend une mesure exceptionnelle. Jusqu'à jeudi inclus, l'accès au Point d'Eau est proposé à un tarif unique de 2,50 euros par personne, une réduction de l'ordre de 50 %.

MARTINE PAUWELS

**B**onne nouvelle pour les habitants de La Louvière et des communes voisines. Depuis ce mardi 23 juin, 10 heures, et jusqu'à jeudi inclus, le Point d'Eau ouvre ses portes à un tarif exceptionnel de 2,50 euros par personne (adulte/enfant).

Une décision annoncée par Nicolas Godin, échevin des Sports et de la Gestion transversale des espaces publics, afin de permettre au plus grand nombre de profiter d'un lieu de fraîcheur alors que l'épisode de chaleur se poursuit dans la région. Un plan canicule mis en place avec la collaboration de Katty Dardenne, directrice du Point d'Eau depuis 2017.

Pour ce prix réduit, les visiteurs auront accès au bassin olympique, à la piscine à vagues ainsi qu'au Spray Park et à ses nombreux jets d'eau. Les enfants de moins de trois ans continuent quant à eux à bénéficier de la gratuité.

L'avantage financier est loin d'être anodin. Habituellement, l'accès au seul bassin olympique coûte déjà 4,30 eu-

ros par personne. Et en cette période estivale, pour profiter à la fois de la piscine olympique, du Spray Park et de la piscine à vagues, il faut normalement déboursier 4,3 € par personne. Avec un tarif unique fixé à 2,50 euros, les économies réalisées comptent pour les familles.

## « TOUT LE MONDE N'A PAS UN LOGEMENT QUI RESTE FRAIS »

Nous croisons Marie, accompagnée de sa fille Bilitis et de trois de ses quatre petits-enfants : Safira (9 ans), Anissa (5 ans) et Iris (3 ans). « Nous habitons en appartement à Morlanwelz. Je bénéficie d'un petit salon d'extérieur, mais ma fille n'a pas de jardin. Cette sortie en famille à la piscine, c'est une bouffée d'air frais. L'entrée est à 2,5 € ? Nous n'étions pas au courant. C'est une bonne nouvelle ! »

Un peu plus loin, Priscilla, 28 ans, pousse un soupir de soulagement : il est 16h et la température est répartie à la hausse. À ses côtés, Thimeo (10 ans) et Camelia (4 ans) piaffent d'impatience. Ellie (2 ans) ne les accompagne pas cette fois. « Nous habitons en

appartement à Manage, sans jardin. Et pour rejoindre un espace vert proche, c'est l'expédition, poussette comprise. » La canicule ? « Très difficile à gérer. Il fait très chaud dans l'appartement. Du coup, les enfants sont plus vite éternués... et les parents aussi. Depuis hier, on peut les reprendre de l'école à midi, mais je les y laisse : il y fait plus frais qu'à la maison... » Venus avec leurs compagnes,

»  
« Il fait très chaud dans l'appartement. Du coup, les enfants sont plus vite éternués... et les parents aussi »

Priscilla

Xavier et Anthony, 24 et 23 ans, sont heureux de piquer une tête après une matinée de travail dans une chaleur infernale. Et pour cause, tous les deux bossent dans une entreprise métallurgique à Manage, par plus de 40 degrés et

près de 60° près du four. « En hiver, il fait très froid. En été, c'est torride, mais on parvient à s'habituer à ces différences extrêmes de température. Ceci dit, cela reste un métier éprouvant. À cause de la canicule, les horaires ont été adaptés. Nous travaillons de 7h à midi alors que nous finissons habituellement à 16h30. Ce qui nous permet de venir nous rafraîchir au Point d'Eau. »

## SPLASH PARTY CE VENDREDI

Un prix préférentiel de 2,5 € qui vaudra jusqu'à jeudi inclus. « Car ce vendredi 26 juin, nous organisons une soirée spéciale « Splash Party », entre 17h et 22h. Tout l'espace ludique sera exceptionnellement ouvert en soirée. Au programme : DJ set, ambiance vacances, toboggans, rivière sauvage, Surf Rider, piscine à vagues, concours de surf et démonstrations de cours collectifs. Les tickets (à réserver en ligne) s'élèvent à 20 € pour les adultes et à 17 € pour les moins de 12 ans. « Cette soirée marque le début de la période estivale avec l'ouverture de toutes les parties du centre et

ce, de 10h à 21h en semaine et de 10h à 19h le week-end » indique la directrice Katty Dardenne. « Ce sont les vacances à la piscine qui débutent ».

## INÉGALITÉS FACE À LA CHALEUR

Revenons au tarif préférentiel : cette mesure intervient dans un contexte où les inégalités face à la chaleur se font particulièrement ressentir, comme le soulignent les témoignages recueillis.

« De nombreuses familles vivent en appartement et ne disposent ni de jardin ni d'espaces verts privés. L'isolation joue également un rôle important, certaines habitations devenant rapidement difficiles à supporter lorsque le mercure grimpe » souligne Nicolas Godin. « La question touche aussi les enfants. Lundi, il a été décidé que ceux qui le souhaitent pouvaient revenir les chercher à l'école à partir de 12h05, afin de rentrer à la maison en raison des températures élevées. Une situation qui ne résout cependant pas toujours le problème, certains logements étant parfois plus chauds que les espaces scolaires. » ■

# Soignies prépare son développement pour les 20 prochaines années et invite ses habitants à donner leur avis

La Ville de Soignies lance une enquête citoyenne dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Schéma de Développement Communal. Les habitants sont invités à dévoiler leurs attentes pour les vingt prochaines années.

La Ville de Soignies a lancé une consultation publique citoyenne afin de préparer son futur Schéma de Développement Communal (SDC), un document qui fixera les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années. Cette démarche vise à définir la vision à long terme de la commune et de ses villages en matière notamment de logement, de mobilité, d'environnement, d'activités économiques et de cadre de vie. Depuis mars 2026, la Ville travaille sur la révision de ce schéma avec l'appui des bureaux d'études BRAT et UPcity.

Pour alimenter cette réflexion, un questionnaire en ligne est désormais accessible à l'ensemble des habitants et usagers du territoire. Résidents, travailleurs, commerçants, parents d'élèves ou visiteurs réguliers sont invités à partager leur perception de la commune, leurs besoins et leurs priorités pour l'avenir.

## D'AUTRES ÉTAPES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le questionnaire aborde plusieurs thématiques, dont le cadre de vie, les loisirs, la mobilité, l'emploi, l'environnement et l'urbanisme. Il faut prévoir 10 à 15 minutes pour y répondre. Les réponses sont anonymes et seront utilisées

uniquement dans le cadre de l'élaboration du SDC.

Les résultats serviront à établir un diagnostic du territoire avant la définition des futures orientations. D'autres étapes de participation citoyenne sont également prévues, notamment sous forme d'ateliers et de consultations avec la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).

« Nous voulons construire un projet qui ressemble à Soignies et à ses villages, un projet qui s'appuie sur notre identité, notre patrimoine et la diversité de nos quartiers. Mais surtout, nous voulons le faire avec les citoyens », explique la bourgmestre Fabienne Winckel (PS).

## UN LONG PROCESSUS

L'objectif est notamment d'identifier les zones stratégiques où concentrer les services, les logements et les commerces, tout en préservant les espaces naturels et les paysages de la commune. « Nous sommes au début d'un processus qui se poursuivra pendant plusieurs années. Cette enquête publique est essentielle, car elle permettra de recueillir les attentes de la population et d'alimenter la réflexion du bureau d'étude chargé de définir les grandes orientations du développement futur de Soignies », insiste Fabienne Winckel.

Les personnes intéressées peuvent compléter le questionnaire en ligne : <https://link.webropol.com/s/sdc-soignies>. ■

C. I.O.



Quel futur visage pour Soignies et ses villages ? © David Claes

# VALÉRIE GLATIGNY : « LA SANTÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL RESTE LA PRIORITÉ »



**L**es écoles communales de La Louvière adaptent leur organisation cette semaine

en raison des fortes chaleurs. Les parents qui le souhaitent pourront même venir rechercher leur enfant à partir de 12h05. Leslie Leoni, échevine de l'Enseignement à La Louvière s'est dit agacée dans nos colonnes par un « effet d'annonce de la ministre ». « Mais personne n'a jamais demandé aux élèves ou aux équipes éducatives de poursuivre les activités scolaires dans des conditions qui mettraient leur santé en danger. Des recommandations précises existent et permettent aux écoles d'adapter leur organisation en fonction des réalités locales », rétorque de son côté la ministre qui défend sa circulaire anti-canicule de mai.

Chaque établissement est en effet invité à disposer d'un plan canicule et les pouvoirs organisateurs bénéficient de l'autonomie nécessaire pour prendre les mesures adaptées à leur situation particulière. « En leur qualité d'employeurs, ils sont tenus de respecter les dispositions de la législation fédérale relative au bien-être au travail, en particulier celles prévues par le Code du bien-être au travail, notamment en tenant compte des risques liés aux circonstances exceptionnelles », communique le cabinet.

Les épisodes de fortes chaleurs annoncés ces prochains jours suscitent des inquiétudes légitimes au sein des écoles. Dans nos colonnes, l'échevine de l'Enseignement louviérois, Leslie Leoni (PS), souligne que les établissements scolaires communaux adaptent leur organisation cette semaine en raison des fortes chaleurs. La Ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR) tient à préciser qu'elle n'impose pas les départs à midi des élèves, mais que cette décision des pouvoirs organisateurs est possible au cas par cas en fonction des situations des écoles.

Il souligne également que les niveaux d'alerte de l'Institut royal météorologique (IRM) et leurs codes couleur constituent une aide à la décision au sein des administrations publiques pour apprécier la situation. Lorsque les conditions locales rendent objectivement impossible un accueil sécurisé des élèves et du personnel, les pouvoirs organisateurs peuvent décider une suspension partielle ou totale des cours pour cause

de force majeure ou un aménagement de la journée de cours. « Cette information doit cependant être communiquée clairement aux parents, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'enseignement, et un accueil doit être organisé pour les enfants dont les parents ne pourraient assurer la garde », précise la circulaire.

## DES MESURES CONCRÈTES

Cette circulaire relative à la continuité des apprentissages en cas de circonstances exceptionnelles, envoyée le 21 mai dernier aux écoles, prévoit toute une série de mesures concrètes : accès permanent à l'eau, utilisation des locaux les plus frais, limitation des activi-

tés physiques et extérieures, regroupement des élèves, aménagement du rythme de la journée ou encore concentration des apprentissages en matinée selon les niveaux d'alerte de l'IRM. « Je comprends et partage les préoccupations des familles et des équipes éducatives face aux températures annoncées. Nous savons que les enfants en particulier sont sensibles aux températures élevées. Leur sécurité et leur santé priment. Le cadre mis en place permet aux écoles de s'adapter lorsque les conditions locales ne permettent plus de garantir un accueil en toute sécurité, les pouvoirs organisateurs disposent des moyens nécessaires pour prendre les décisions appropriées, sur la base notamment des recommandations de l'IRM qui prévalent aussi, par exemple, dans les locaux des administrations publiques », conclut la Ministre Valérie Glatigny. ■

**A.DU**

# Corrida, blind test et jeux au Festival de la Gage

Du 26 au 28 juin, le Festival de la Gage fera son retour à Neufvilles pour une 61<sup>e</sup> édition. Sport, animations familiales, balade canine, blind test et spectacle d'enfants rythmeront le week-end. Découvrez le programme !

AUDREY CADOR

Le plateau de la gare de Neufvilles accueillera les 26, 27 et 28 juin la 61<sup>e</sup> édition du Festival de la Gage. Pendant trois jours, habitants et visiteurs pourront profiter d'un programme mêlant sport, animations, musique et activités familiales sous un chapiteau de plus de 1.000 m<sup>2</sup>.

Parmi les nouveautés de cette édition figure une balade canine organisée le samedi après-midi. Une première qui devrait ravir les amoureux des animaux. « La grosse nouveauté, c'est la ba-

lade canine avec un doggy bar et de quoi abreuver les chiens, surtout avec la chaleur qui est annoncée », explique Jérémy Robin, chargé de communication de l'événement. Deux parcours de 5 et 10 kilomètres seront proposés autour de Neufvilles, avec des points d'eau spécialement prévus pour les chiens.

## 350 COUREURS ATTENDUS

Le vendredi soir, la traditionnelle Corrida de la Gage ouvrira les festivités. L'épreuve fait partie du Challenge de l'entité sonégienne, qui rassemble une douzaine de

courses au fil de l'année. « Cette année, plus de 300 participants sont inscrits au challenge. Avec les autres coureurs qui viennent uniquement pour la Corrida, on espère atteindre les 350 participants », précise Jérémy Robin.

Face aux températures élevées annoncées, l'organisation a prévu des points de ravitaillement supplémentaires afin de permettre aux participants de se rafraîchir.

Le samedi, les cyclistes partiront à la découverte de la campagne de Neufvilles et des producteurs locaux à l'occasion de la balade gour-



L'équipe vous accueille les 26, 27 et 28 juin. © DR

mande à vélo. L'activité affiche déjà complet. « Nous sommes à 156 participants, dont une quarantaine à une cinquantaine d'enfants », souligne Jérémy Robin.

## BLIND TEST ET SPECTACLE

La journée se poursuivra avec un festival de jeux de société accessible gratuitement à tous les âges, avant une grande soirée blind test sous chapiteau. « C'est déjà la troisième fois que nous organisons le blind test. Chaque année, l'ambiance est au rendez-vous », indique le chargé de communication. Les équipes de quatre à huit personnes pourront s'affronter

dans une ambiance festive et conviviale.

Le dimanche midi, un repas rassemblera les participants avant le traditionnel spectacle des enfants de l'école de Neufvilles Gage. Près de 1.000 spectateurs sont attendus pour découvrir le show préparé par les élèves sur le thème « L'expression dans tous ses états ».

Tout au long du week-end, des animations pour enfants, des espaces de restauration et des bars seront également accessibles au public. Porté par de nombreux bénévoles, le Festival de la Gage reste l'un des rendez-vous incontournables de l'été à Neufvilles. ■

# Les apéros du château de retour le 2 juillet

Bières, vins, champagne, de la nourriture grâce à trois food trucks, le tout avec un fond musical : ce 2 juillet, il sera possible de passer un bon moment au château de Thieusies.

JOHANNE TINCK

**L**e jeudi 2 juillet à partir de 17 h, le château de Thieusies accueillera la sixième édition des Apéros du Château. Un rendez-vous convivial imaginé par trois amis de la région : Grégoire, 34 ans, Nicolas, 29 ans, tous deux originaires de Thieusies, et Laurent, 30 ans, de Soignies.



Laurent est l'un des organisateurs des apéros du Château. © DR

L'idée est née assez naturellement. Les trois compères ont eu l'opportunité de disposer relativement facilement du château de Thieusies et ont souhaité en faire un lieu de rassemblement

pour les habitants du village et les visiteurs désireux de partager un moment agréable. « Pour le moment, nous organisons deux éditions par an », explique Laurent. Celle

du 2 juillet sera la deuxième de l'année 2026.

## LOCAL

Les organisateurs ont fait le choix de mettre les producteurs et acteurs locaux à l'honneur. Côté boissons, les visiteurs pourront notamment déguster du gin de Thuin, du vin proposé par un caviste de la région ainsi que des bières de la brasserie 3 F de Frameries avec la bière Dominicains et la Forge. Trois food trucks seront également présents. L'un viendra du Roeulx avec des burgers, un autre proposera de

la cuisine africaine et le troisième, tenu par Ivan et Mariana, fera découvrir des spécialités ukrainiennes.

Pensé pour toute la famille, l'événement comprendra aussi un château gonflable destiné aux enfants afin que leurs parents puissent profiter pleinement de la soirée. Une ambiance musicale accompagnera le rendez-vous, tandis que tables et bancs seront installés dans le parc du château, même si certains préféreront sans doute rester debout pour savourer leur verre et profiter de l'atmosphère. ■

# « **INTERDIT AUX FEMMES ET AUX FILLES !** » : DES AFFICHES SUSCITENT LA SURPRISE

À l'instigation de Laurence Zanchetta, le collège des bourgmestre et échevins de La Louvière a récemment posé avec de drôles d'affiches. Décodage.

MARTINE PAUWELS

**D**es panneaux indiquant « Interdit aux femmes et aux filles » seront prochainement installés à la cité administrative et à la Maison du Tourisme de La Louvière. De quoi interpellé, alors qu'il s'agit de bâtiments publics, normalement accessibles à tout un chacun ! Mais en se rapprochant de l'affiche, tout s'éclaire...

Le titre est en effet surmonté d'une phrase en plus petit : « En Afghanistan, ce lieu serait... ». Hé oui, dans certains pays, bibliothèques, universités, lieux de culte ou autres espaces publics font l'objet d'une ségrégation entre les hommes et les femmes. Laurence Zanchetta, échevine PS, notamment en charge de l'égalité des chances, a décidé de reprendre cette campagne de sensibilisation d'Amnesty International à l'échelon louviérois. Le collège PS-MR l'a suivie dans son ensemble, en posant avec les pancartes.

« L'égalité entre les femmes et les hommes ne constitue pas un acquis définitif mais un droit qui

doit être continuellement défendu » argumente l'échevine. « Un stand d'information d'Amnesty International sera d'ailleurs installé ce jeudi 25 juin à la cité administrative de La Louvière, afin d'expliquer la démarche au public. »

## MONTÉE DU MASCULINISME

Laurence Zanchetta se dit préoccupée par la montée de discours masculinistes, notamment sur les réseaux sociaux. À travers ses échanges avec des adolescents sur le territoire louviérois (elle est aussi échevine de la Jeunesse), elle constate que certains propos dévalorisants ou irrespectueux à l'égard des filles et des femmes continuent de circuler. Avec des amplifications inquiétantes sur les réseaux sociaux. L'échevine cite notamment des contenus diffusés sur TikTok dans lesquels des hommes boxent littéralement leur compagne si celle-ci refuse leur demande en mariage. « Qu'il s'agisse ou non d'un fake, cette banalisation de la violence dans les relations entre hommes et femmes n'est pas acceptable.



Le conseil communal entier suit l'initiative de Laurence Zanchetta. © DR/VLL

Elle gangrène les esprits ».

La Louviéroise exprime également des inquiétudes concernant l'avenir du droit à l'avortement. Rappelons que La Louvière a joué un rôle pionnier dans ce domaine grâce à l'engagement de femmes militantes qui ont contribué à la création de centres de planning familial permettant des interruptions volontaires de grossesse dans de bonnes conditions. « Aujourd'hui, la pénurie de médecins et la diminution du nombre de praticiens spécifiquement formés à ces interventions constituent un réel motif de préoccupation. » À ses yeux, l'égalité entre les sexes demeure un combat quoti-

dien, s'appuyant sur la célèbre citation de Simone de Beauvoir, malheureusement toujours d'actualité : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

## CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pour Laurence Zanchetta, le phénomène des « Trad' Wives » aux USA (mouvement prônant un retour des femmes se dédiant entièrement à leur mari et à leur foyer, valorisant la maternité, la cuisine maison et la soumission

à l'autorité maritale) doit inquiéter. « Du partage des tâches, j'en discute par exemple beaucoup avec mon fils de 17 ans. Tout passe par la discussion, la remise en question. Parler avec les jeunes, c'est fondamental ». Précisons encore que La Louvière s'appuie sur son Conseil Consultatif de l'Égalité des Genres pour générer des initiatives préventives. Avec la volonté de s'attaquer aux discriminations dans le sens global du terme. « Or, nous avons besoin de renforcer cet outil. C'est pourquoi je lance un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'impliquer. Elles peuvent envoyer leur candidature dès à présent ». ■

# Les repas scolaires gratuits, c'est fini dans les écoles fondamentales du réseau WBE !

Le pouvoir organisateur du réseau d'enseignement officiel, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a fait parvenir des balises à ses écoles fondamentales, pour l'année scolaire prochaine.

DIDIER SWYSEN

**L**es repas scolaires gratuits, ce sera fini dès septembre 2026 dans les écoles fondamentales du réseau Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE) (environ 20 % de toutes les écoles de Wallonie et Bruxelles, tous niveaux confondus).

## PROJET ALIMENTATION DURABLE À REVOIR

Le pouvoir organisateur dit avoir dû revoir son projet alimentation durable suite aux décisions du Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles.

« Au vu de la nouvelle réglementation, et pour tenter de maintenir des prix de repas le plus démocratique

possible, nous avons fourni des balises à nos établissements, avec une proposition de courriel aux parents », confirme la porte-parole de WBE. « Nous leur proposons de faire évoluer les repas proposés le midi, avec un plat principal et un potage-collation en matinée. La suppression du dessert, dans un premier temps, peut constituer un levier budgétaire immédiat. WBE souhaite privilégier l'accessibilité financière avec la gratuité du potage-collation pour tous les élèves comme socle minimal commun et un encadrement des prix, soit maximum 2,50 € pour les maternelles, maximum 3 € pour

les primaires. Libre à eux de les appliquer dans la limite de leurs possibilités budgétaires et de leur autonomie décisionnelle. »

Quelque 11.000 élèves de l'enseignement fondamental des écoles WBE ont accès au quotidien à ces repas gratuits et durables dans 88 implantations au total. Tous réseaux confondus, ce sont plus de 400 écoles qui en offrent cette année.

La proposition de courriel-type à envoyer aux parents commence comme ceci : « Suite à l'adoption du décret-programme, le cadre réglementaire relatif à certains dispositifs liés aux repas scolaires a été modifié par le Gouvernement.

Ces nouvelles dispositions ont un impact sur la mise en œuvre du dispositif qui permettait à certains élèves de bénéficier de repas gratuits. Dans ce contexte, ce dispositif ne peut être maintenu dans les mêmes conditions. »

## 45 À 55 € PAR MOIS

Les consignes financières transmises par WBE à ses écoles entraîneront donc un surcoût (maximum) d'environ 45 € par mois en maternelle et d'environ 55 € par mois en primaire pour les parents qui souhaitent que leurs enfants aient toujours accès au repas chaud.

précisait que les moyens seront envoyés directement dans les moyens de fonctionnement des écoles, qui pourront les utiliser pour différentes choses. « Les montants ont été diminués de 21 à 14 millions, c'est vrai », poursuivait-elle, « mais en 2025, seuls 16 des 21 millions prévus avaient été réellement dépensés. »

## FAMILLES FRAGILES

Pour elle, rien n'interdisait donc à des écoles, par exemple, celles de l'encadrement différencié, de fournir des repas gratuits aux enfants. Plusieurs personnalités de la majorité MR-Engagés se sont d'ailleurs positionnées de la sorte ces derniers mois. Force est de reconnaître que de nombreuses écoles libres ou communales ont déjà annoncé qu'elles ne pourraient plus, à l'avenir, offrir des repas gratuits aux enfants.

Cette fois, c'est le réseau d'enseignement officiel, organisé par la Fédération, qui suit le mouvement et dit juste « souhaiter que la fin de la gratuité n'entraîne pas une pression financière trop grande sur nos familles, souvent fragiles dans nos écoles en encadrement différencié ou d'enseignement spécialisé, où de surcroît, l'accessibilité des repas semble contribuer directement à la réduction de l'absentéisme des élèves ». ■



On va passer de la gratuité au prix le plus démocratique possible. © D.R.

”  
« On propose à nos écoles de faire évoluer les repas le midi, avec un plat principal et un potage-collation en matinée »

Géraldine Kamps  
PORTE-PAROLE WBE

En avril, la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), nous avait dit « ne pas avoir supprimé le soutien aux repas gratuits. On a mis fin au dispositif d'appels à projets, car toutes les écoles concernées ne répondaient pas forcément, parfois par oubli ». Elle

**LE SOIR**

# Les précautions à prendre face à la chaleur selon le Centre de crise national

La vague de chaleur qui va se poursuivre a poussé le Centre de crise national à se réunir pour coordonner les recommandations d'usage. Simples, logiques, elles encouragent à la bienveillance pour soi et pour les autres.

Cinquième jour à plus de 30°C, avec même 32,3°C enregistrés à Molenbeek, la Belgique est passée en code orange sur la carte d'avertissement de l'Institut royal météorologique (IRM). Ce n'est qu'un début, on attend des températures pouvant atteindre 38°C vendredi et de fortes chaleurs jusqu'à la fin de week-end au moins. La vague de chaleur a déjà fait des victimes ce mardi, deux jeunes ayant perdu la vie en voulant se baigner dans une carrière à Sprimont.

Pour faire face aux fortes chaleurs et aux pics d'ozone que celles-ci engendrent, étaient réunis ce mardi matin, au Centre de crise national, le Risk Management Group du SPF Santé publique, les représentants des cabinets de la Santé publique et de l'Intérieur, Safe Brussels, les Régions mais aussi l'IRM et d'autres partenaires. Formellement, vu les prévisions de fortes chaleurs, y compris les nuits, et les dégagements d'ozone, la phase « alarme » du plan national forte chaleur et pics d'ozone a été activée par le Risk Management Group.

Concrètement, les responsables renvoient à une consultation régulière des données de l'IRM, ainsi qu'au respect

d'une série de recommandations relevant généralement autant du bon sens que de la prudence. Bien s'hydrater, éviter les boissons alcoolisées, se protéger (chapeau, casquette, vêtements clairs), se mouiller le front et le cou, fermer fenêtres et rideaux quand ils sont exposés au soleil. A l'extérieur, rechercher l'ombre, éviter l'exercice physique, ne laisser personne dans un véhicule en stationnement (animaux compris)... Les conseils et recommandations semblent bien connus mais autant les répéter et les additionner. Des recommandations qui visent également les employeurs ou les organisateurs d'événements.

## Attention aux autres

Une attention particulière est attirée vers la solidarité. « Pour la majorité de la population, cette vague de chaleur, bien qu'exceptionnelle, ne représente pas un danger vital. Nous conseillons néanmoins de suivre attentivement les bons réflexes décrits ci-dessus jusqu'au retour

de températures plus clémentes. Pour d'autres personnes plus vulnérables, ces chaleurs exceptionnelles peuvent véritablement représenter un danger. Pensons notamment aux enfants, aux malades chroniques, aux personnes âgées et/ou isolées socialement, qui n'ont pas toujours accès aux bonnes informations, ou qui n'ont pas conscience du danger. En avez-vous dans votre entourage (famille, voisins, etc.) ? Si oui, prenez proactivement de leurs nouvelles, ou mieux, passez leur rendre visite. »

Aucune proposition faite durant la réunion n'a été négligée ou rejetée, assure le Centre national de crise. Les cas spécifiques, comme les prisons, les écoles, les hôpitaux sont traités chacun à leur niveau de pouvoir. Jusqu'ici, aucune autre réunion du Centre n'est programmée, mais elle reste possible à chaque instant.

**Le Centre national de crise met l'accent sur la solidarité et appelle à la bienveillance à l'égard des personnes les plus vulnérables face à la chaleur.** © BELGA

# urbanisme Les villes bricolent avec le peu de moyens qui sont les leurs

Face aux canicules qui se multiplient, n'attendez pas d'innovations marquantes des villes wallonnes et communes bruxelloises les plus densément peuplées. La faute, principalement, à leurs finances. En Wallonie, les villes sous plan Oxygène ont ainsi fermé le robinet de leurs plans d'investissement.

« Le plan de rénovation des places prévoyait de la végétalisation, mais les économies budgétaires nous ont obligés à annuler trois aménagements de place, de l'ordre de 10 millions d'euros. Or, on sait que la végétalisation peut faire baisser la température de 6 à 8 °C », explique Thomas Dermine (PS), bourgmestre de Charleroi. Un manque d'argent qui se marque aussi dans la rénovation des bâtiments, nécessaire pour faire baisser la température des établissements publics.

« Je voudrais adapter les bâtiments, mais je n'en ai pas les moyens. Il y a 32 établissements scolaires sur la commune. Avec les efforts demandés par la Région et l'état des finances actuel, c'est tout simplement impossible », ajoute Déborah Gérardon (PS), bourgmestre de Seraing.

## Verdurisation de l'espace urbain

A Bruxelles, les pouvoirs locaux n'ont pas (encore) été affectés par les mesures gouvernementales, ce qui permet encore quelques politiques ambitieuses. C'est le cas de Saint-Gilles. « Nous poursuivons la verdurisation des rues et des espaces publics dans tous les quartiers de la commune. En ce moment, le chantier est en cours au square Jacques Franck et au boulevard Jamar, où des arbres sont plantés. Des solutions, telles que des brumisateurs urbains, devraient être étudiées pour soulager les quartiers les plus densément peuplés, qui sont également les moins arborés », explique-t-on au cabinet du bourgmestre, Jean Spinette (PS).

Même chose à la Ville de Bruxelles. « Près de 600 logements appartenant à la Ville ont été rénovés et 500 sont en cours de rénovation. On travaille aussi sur la création et le renforcement d'îlots de fraîcheur et davantage de végétalisations », explique-t-on au cabinet de Philippe Close (PS).

Mais en attendant ces mesures et que l'on puisse encore ou pas poursuivre des projets de transformation de l'espace urbain, il faut agir. Dans les écoles de la fédération Wallonie-Bruxelles, depuis lundi, les parents peuvent venir chercher leurs enfants à l'école à midi. A Charleroi, les horaires des piscines publiques ont été élargis, certaines, en plein air, ont commencé leur saison plus tôt. Les jets d'eau de la place Vauban, devant l'hôtel de ville, sont pris

d'assaut. A La Louvière, les horaires de l'administration ont été revus – les fonctionnaires peuvent débiter dès 7 h du matin s'ils le désirent. Horaires adaptés également à Charleroi et Seraing.

## Des populations à risque

« C'est plus compliqué avec les aînés, une population isolée et en souffrance. On travaille avec le CSD (Centrale de soins à domicile, NDLR) et on a réactivé un numéro vert. Avant, on avait une aide de la Cile, l'intercommunale liégeoise des eaux, pour la distribution de points d'eau, mais ce n'est plus le cas cette année », détaille Déborah Gérardon. Et sinon, on tente de communiquer le plus possible. « Pour la population, nous sommes dans le domaine des recommandations (se protéger, s'hydrater, éviter les heures de forte chaleur), avec des numéros d'appel via notre CPAS pour les personnes isolées qui auraient besoin d'aide », dit Jacques Gobelet (PS), bourgmestre de La Louvière.

« Nos maisons de quartier relaient les conseils de prévention, identifient les situations potentiellement à risque et maintiennent un contact renforcé avec les personnes les plus vulnérables », dit la Ville de Bruxelles qui, via les agents de police, distribue également de l'eau aux sans-abri. « Nous avons également un système de fontaines à eau disponible sur l'ensemble du territoire. » Un réseau de points de remplissage de gourdes dans les établissements et une carte des îlots de fraîcheur est également disponible sur le site de la Ville.

Néanmoins, les bourgmestres des grandes villes sont bien conscients que cela reste du bricolage. « Ce qu'on considèrerait comme des caprices d'urbanisme vont devenir des nécessités. Au risque de voir s'accroître un phénomène contre lequel on lutte déjà : si les villes deviennent invivables à cause de la chaleur, on va accentuer l'exode urbain vers les périphéries », conclut Thomas Dermine.

Comme Maria, 84 ans, qui promène son arrière-petit-fils dans le square Armand Steurs, à Bruxelles, ou Michel, retraité, qui arpente les chemins du parc de Forest, de nombreux Bruxellois ont trouvé refuge dans les parcs et les espaces verts de la capitale ces derniers jours. C'est le cas d'Antoine, un jeune Liégeois, qui attend sa maman sous les frondaisons. « C'est plus agréable d'attendre dans un parc. Il y fait plus frais », explique-t-il.

Cela a été maintes fois démontré scientifiquement : la proximité et l'accessibilité des espaces verts de qualité ont un effet positif sur la santé physique et mentale des habitants, et pas seulement en cas de vague de chaleur. Mais l'effet sur la température est sans doute plus évident. « J'aime sortir prendre l'air dans ce parc, proche de chez moi et facile d'accès, particulièrement lorsqu'il fait plus chaud », explique Maria qui, à 10 h du matin, profite du calme et du frais dans le petit parc de son quartier. Assise sur un banc du vaste parc Elisabeth à Koekelberg, Richa dit quant à elle préférer attendre « dans le parc plutôt que dans un café ou à un arrêt de bus ». Ici, quelques coureurs croisent des familles qui promènent une poussette. Les grandes allées plantées de hauts arbres assurent une ombre salutaire.

### De la verdure trop peu accessible

Dans toutes les grandes cités belges, la transhumance vers la verdure s'est amplement marquée. Mais leur présence est inégale dans les villes où les espaces verts sont sous pression. La règle « 3-30-300 » permet de visualiser si l'accès aux arbres et aux espaces verts, ainsi qu'à leurs bienfaits, est « équitable ». Elle mesure la verdurisation visuelle (voir au moins trois arbres depuis chez soi), la verdurisation résidentielle (vivre dans un environnement dont la couverture arborée est de minimum 30 %) et l'accessibilité (disposer d'un espace vert à moins de 300 mètres de chez soi). Pour ce dernier indicateur, on envisage un accès en moins de cinq minutes à un parc, un bois, une forêt ou un espace vert public. Les trois critères sont difficiles à atteindre dans les villes denses, notent les experts.

La présence de 30 % de canopée est associée à une réduction d'un tiers de la mortalité pendant les vagues de chaleur, évoque une étude de chercheurs espagnols et américains parue dans le *Lancet* en 2021. Bruxelles a la réputation d'être une ville verte grâce à ses parcs et nombreux jardins en intérieur d'îlot. Environ 48,7 % du territoire bruxellois est couvert par de la végétation, 42,6 % si l'on ne comptabilise pas la forêt de Soignes et le bois de la Cambre. Christiane est une retraitée originaire de Paris, croisée au parc Marie-Josée, petit espace calme et verdoyant à Molenbeek, agrémenté de plusieurs mares et d'une plaine de jeux remplie d'enfants. Avec son chien Sushi, elle apprécie ce parc « bien entretenu, avec un espace pour les chiens,

des points d'eau, de nombreux bancs et de l'ombre en suffisance ». Comparé à Paris ou d'autres villes, dit-elle, Bruxelles a un bon nombre d'espaces verts faciles d'accès.

La présence de verdure est inégale à Bruxelles, rappelle cependant Bruxelles Environnement : 12,7 % dans le pentagone (mais 4 % pour le quartier Grand-Place et 14,5 % pour les Marolles). On mesure 24,4 % en première couronne et 49,8 % dans la seconde couronne (sans la forêt de Soignes et le bois de la Cambre) – soit le double de celui de la première couronne et le quadruple de celui du pentagone. Seules cinq communes dépassent 30 % de couverture arborée sur l'ensemble de leur territoire : Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre et Jette.

### Combattre l'îlot de chaleur

La végétation est essentielle dans les villes où sévit « l'îlot de chaleur urbain ». Dans les zones urbaines, la chaleur solaire est en effet absorbée par les matériaux de construction. Elle est retenue par les bâtiments hauts et denses, qui limitent le refroidissement par la circulation du vent. En outre, indique une étude de l'Université de Liège réalisée pour la Ville de Bruxelles, « les zones urbaines sont généralement densément peuplées et produisent de la chaleur, due aux transports et à la climatisation, par exemple. L'effet d'îlot de chaleur urbain est plus important la nuit, surtout par temps clair et sans vent. Pendant ces nuits, il peut faire jusqu'à 5°C de plus dans des villes, comme Bruxelles, que dans les zones rurales voisines ».

Bilan également en demi-teinte pour la Wallonie, selon l'Iweps (Institut wal-

lon de la prospective et de la statistique). Pour l'ensemble de la population, 94,2 % bénéficient du critère « vision de trois arbres », 10,6 % vivent dans un environnement avec au moins 30 % de canopée et 78,3 % ont un accès à un espace vert à moins de 300 mètres. Comme à Bruxelles, la moyenne de ce dernier critère cache des différences profondes selon les communes : l'écart varie entre 0 % et 83,8 %. Les valeurs les plus faibles sont localisées dans la province de Hainaut, analyse l'Iweps. Et de citer Quaregnon, Boussu, Aiseau-Presles, Leuze et Brunchaut ; et, à l'est, Oreye, Hannut, Waremme, Ans et Grâce-Hollogne.

A l'inverse, quelques communes se classent particulièrement bien pour les trois critères : Esneux, Comblain-au-Pont, Trois-Ponts, Spa, Stoumont, en province de Liège ; Viroinval et Vresse-sur-Semois, localisées au sud de la province de Namur.

L'analyse des vulnérabilités climatiques de la Région wallonne montre qu'entre 3 à 5 % de la population wallonne est actuellement exposée aux épisodes de fortes chaleurs, principalement dans les centres urbains des grandes villes en raison des îlots de chaleur urbains. « Avec un réchauffement global de +2°C (quasi-inévitable, NDLR), cette proportion grimperait de 19 à 30 %, et à +3°C, de 73 à 87 %, touchant aussi les habitants des quartiers périphériques et des petites communes. »

Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 200.000 personnes sont décédées en Europe des suites de la chaleur au cours des quatre dernières années seulement.

## Consignes

**Boire régulièrement de l'eau et éviter l'alcool et les boissons sucrées, fractionner les portions alimentaires, passer ses journées dans des endroits froids et éviter la chaleur extérieure en fermant portes et fenêtres. Surtout, être solidaires envers les personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées.**



La Libre BELGIQUE

# Faut-il se résoudre à installer la climatisation partout ?

**D**evant la multiplication des vagues de chaleur causées par le réchauffement climatique, nos sociétés pourront-elles faire l'impasse sur la climatisation, que ce soit dans les collectivités ou les logements particuliers ? La question anime les climatologues et experts en énergie.

*“Les étés que nous connaissons actuellement, même s'ils nous paraissent chauds, seront considérés comme des étés froids dans le futur. La canicule que l'on vit aujourd'hui, sera considérée comme une petite canicule dans quelques années. Dans le futur, à Bruxelles, on estime qu'il y aura 45 jours de canicule par an pour la période 2050-2100. Autrement dit, la moitié de l'été se déroulera dans des conditions caniculaires selon nos définitions actuelles”,* rappelle Sébastien Doutreloup, climatologue à l'université de Liège.

Dans ces conditions, il semble difficilement envisageable de ne pas généraliser l'usage de la climatisation, notamment dans les écoles, les crèches ou les maisons de repos. *“J'ai l'impression qu'on ne pourra pas*

*y échapper, parce que les températures enregistrées en été seront supérieures aux températures humainement acceptables. Dès qu'on dépasse les 35-36 °C et que les températures sont supérieures à la température du corps, il est impossible pour le corps de se refroidir et cela entraîne une série de problèmes. Il faudra donc mettre des solutions en place”,* estime le scientifique.

Pour autant, la climatisation ne résoudra pas tous les problèmes liés au réchauffement climatique. *“Généraliser la climatisation, c'est coller une rustine sur un problème qu'il faut régler à la source. C'est là que doit se situer le débat : sur l'atténuation du réchauffement climatique afin d'avoir des canicules moins nombreuses et moins intenses. L'autre enjeu, c'est l'adaptation, afin notamment de diminuer au maximum les îlots de chaleur urbains. Il faut réfléchir à plus*

*long terme et ne pas se contenter de poser des rustines qui semblent régler le problème momentanément mais qui y contribuent en réalité.”*

Selon Jacques Claessens, professeur émérite à la faculté d'architecture et d'ingénierie architecturale à

l'UCLouvain, l'impact environnemental réel de la climatisation doit être nuancé. *“On a beaucoup évolué dans ce domaine-là en quelques années. Il y a 20 ans, on ne voulait pas entendre parler de climatisation, car on estimait que cela représentait une consommation énergétique exagérée. À l'époque, quand la Région wallonne accordait des*

*subsidés pour des pompes à chaleur, elle exigeait que ces pompes ne soient pas réversibles, c'est-à-dire qu'elles ne puissent pas fonctionner comme climatiseurs. Aujourd'hui, notre regard sur ces questions a évolué et c'est principalement dû à l'arrivée des pan-*

*neaux photovoltaïques”,* explique-t-il. Selon lui, les panneaux solaires permettent d'alimenter des systèmes de climatisation sans entraîner de grandes dépenses énergétiques.

## Priorité à l'isolation

*“Il y a une forte complémentarité entre les panneaux et le besoin de climatisation, car c'est précisément quand il y a un plein soleil que les bâtiments surchauffent et que les panneaux produisent beaucoup d'énergie. À partir du moment où la climatisation est associée à une bonne isolation et à des panneaux solaires, elle n'est plus associée à une grande consommation énergétique, poursuit l'ingénieur. C'est clair que la meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas. Il vaut mieux mettre un store à l'extérieur de sa fenêtre qu'attendre que la chaleur rentre pour la chasser par la climatisation. Mais pour moi, on ne pourra pas couper à la généralisation de la climatisation. Je ne diabolise pas l'appoint climatisation, pas plus qu'on ne diabolise l'appoint du chauffage en hiver.”*

**Maïli Bernaerts**

***“C'est là que doit se situer le débat : sur l'atténuation du réchauffement climatique afin d'avoir des canicules moins nombreuses et moins intenses.”***

**Sébastien Doutreloup**  
Climatologue à l'université de Liège

## Mobilité

### **Les bus du Tec ne rouleront pas l'après-midi dans le Hainaut et le Brabant wallon**

Les services de bus seront intégralement suspendus sur les réseaux Tec Hainaut et Brabant wallon mercredi entre 13h30 et 17 h en raison de la vague de chaleur, indique mardi soir Stéphane Thiery, directeur marketing et communication du Tec. Les autres réseaux (Liège-Verviers, Charleroi et Namur-Luxembourg) ne sont pas concernés par la mesure. Moins de quatre bus sur dix dans ces deux réseaux sont climatisés, ce qui explique ces interruptions de service aux heures les plus chaudes de la journée. Par ailleurs, la SNCB a annoncé mardi la suppression d'une centaine de trains *"qui roulent avec du matériel ancien"*. Cette mesure sera d'application jusqu'à vendredi inclus. (Belga)



# **Soignies : adaptation des horaires dans les écoles communales**

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-adaptation-des-horaires-dans-les-ecoles-communales/29141>